CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 1er avril 2021

Présents :

BERTIN-ROCHE Pascale, DURAND Laetitia, PAUMARD Alain, CHEVAILLER Denis
BEATSE Frédéric, LEBEAUPIN Sophie,
SALADIN Véronique, OBRERO GARCIA José Antonio, WOOD Nicholas, BEYEN Christoph
CABANE Laëtitia, MIGNARD Emilie
ASSERAF Touria, ROUSSEAU Emmanuelle, AVRILLAUD Magali, KOUDITEY Romuald, BEAUJOUAN Véronique
TURQUAIS Fanny, MAZEYRAT Arthur, BRIAND-BOUCHER Benjamin, HAMEL TItouan, TISSOT Juliette,

Excusés :

GERAULT Laurent, PRETROT Laurent, LE FLOCH Stéphane, MALLET Sabine
POIREY Anne-Bérengère, BREMAUD Jean-Philippe, TOSITTI Guillaume
JACKOWSKI Laurent,

Le quorum étant atteint, Mme BERTIN-ROCHE ouvre la séance à 18h05

Mme CABANE, représentante des personnels non enseignants, est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Proviseure soumet, au vote, l'ordre du jour (modifié).

Votants : 17 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 5

2. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 04.02.2021

Après avoir demandé s'il y avait des remarques ou corrections sur le compte rendu du conseil d'administration du 04/02/2021, Mme la Proviseure le soumet au vote.

Votants : 20 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 5

3. Modalités d'accompagnement pour le Grand Oral

Mme Bertin-Roche confirme, malgré le contexte actuel, la tenue de l'épreuve du grand oral.

Elle présente le site « Educsol » et informe qu'il y a 6 heures de formation par enseignement de spécialité.

4. Remises gracieuses

M. Paumard rappelle ce qu'est une remise gracieuse, explication faite au conseil d'administration du 4 février 2021. Il est proposé au vote une remise de 102,82€ qui correspond à plusieurs factures émises et non honorées par six débiteurs.

Votants : 20 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 6

5. Compte financier 2020

M. PAUMARD, présente le compte financier 2020. Il rappelle que le compte financier est la réalisation budgétaire de l'année écoulée.

Il précise qu'à l'issue de cette présentation, il y aura 2 votes :

- L'adoption du compte financier
- L'affectation du résultat

La présentation se fera dans un premier temps avec le compte de gestion et dans un deuxième temps avec l'analyse financière avec la présentation de rations et du résultat de l'exercice.

<u>Le compte de gestion</u> :

M. Paumard fait le rappel du contexte de l'année écoulée liée au COVID, ce qui a induit des dépenses supplémentaires dues à l'achat de produits et équipements ainsi que des recettes qui ont diminuées, suite à la fermeture de l'internat et de la restauration mais aussi à l'annulation des voyages.

A l'appui du diaporama, M. Paumard explique les dépenses et recettes par service :

- Activités pédagogiques (AP):
  Le service dégage un excédent de 13 284,02 €, dû notamment aux voyages non faits et à la prise en compte par les enseignants des fortes contraintes financières pour cet exercice.
- Vie de l'élève (VE):
  Il y a eu moins d'aides allouées aux élèves ou étudiants puisqu'il y a eu moins de demandes. Ceci s'explique par une fermeture de la restauration et de l'internat, mais également par l'annulation des voyages. Ce service reste néanmoins essentiel pour les aides apportées aux élèves et aux étudiants.
- Administration et logistique (ALO):
  Il y a eu un surcoût dû au COVID de 15 850,09 € pour l'achat de produits et de matériels pour s'adapter au protocole mis en place dans l'établissement. La quasi fermeture de l'établissement pendant le premier confinement a provoqué de gros problèmes de canalisation qui ont dû, pour grande partie, être pris en charge par l'établissement. En effet, des plaques de calcaire se sont formées et ont obstruées les canalisations. Le coût de ces débouchages s'élève à plus de 7 000,00 €
  Par ailleurs, on constate une économie de viabilisation de 24 892,36 € par rapport au budget initial. Ceci s'explique par la fermeture aux élèves de l'établissement et de ce fait par du chauffage mis à l'arrêt plus tôt que d'habitude. La fermeture et la moindre activité de l'établissement ont généré également des économies pour l'électricité, le gaz et l'eau. Néanmoins, la période de chauffage de novembre à décembre n'a pas permis plus d'économie, puisque les fenêtres étaient ouvertes pour l'aération des locaux, provoquant ainsi une déperdition de chaleur.
  Les recettes de ce service ont été diminuées de 42 319,83€. La contribution du service restauration a été diminuée par rapport au montant inscrit au budget initial. Ceci est dû essentiellement à la fermeture et à l'activité très ralentie de la restauration au 3ème trimestre 2019/2020

- Service restauration hébergement (SRH) :
  Il y a eu 268 981,07€ de dépenses en moins cette année, notamment pour l'achat de denrées qui n'ont pas été réalisées au 3ème trimestre.
  Il y a eu également 269 690,47€ de recettes en moins du fait de la fermeture de l'internat et de la restauration au 3ème trimestre 2019/2020, mais également de l'organisation au 1er trimestre 2020/2021 (enseignement à distance pour 1/3 des élèves) durant la moitié du trimestre.
  Ce qui représente une perte de 35% par rapport à 2019.
- Service des bourses nationales : le montant est de 136 667,66 € en dépenses et en recettes.

L'analyse financière :

A l'appui du diaporama, M. Paumard présente l'analyse financière de l'année écoulée.

Le résultat de l'exercice est la différence entre les recettes nettes et les dépenses nettes par service. Pour 2020, le résultat de gestion est déficitaire pour un montant de : - 11 720,50 €. L'insuffisance d'autofinancement représente le résultat de l'activité financière de l'établissement et est de – 2 520,92 €

Le fonds de roulement représente les réserves et la valeur des stocks de l'établissement. Ce fonds de roulement est en baisse de – 2 520,92€. Néanmoins, la situation reste satisfaisante au vu du contexte très particulier de l'exercice 2020. En effet, au vu de la forte baisse des recettes du SRH et de la moindre participation de ce service au service ALO, il était très difficile de parvenir à l'équilibre.

Les jours de fond de roulement, pour 2020, sont de 74 jours. Ce chiffre est supérieur au seuil préconisé de 60 jours par la Région. Néanmoins, le mode de calcul de ce ratio implique une augmentation mécanique, puisque pour un fonds de roulement identique à celui des années précédentes, le montant des charges d'exploitation a nettement baissé. Il faut espérer que la Région, dans son mode de calcul de la dotation annuelle des crédits de fonctionnement pour 2020, prenne en compte ce paramètre.

Le besoin en fonds de roulement : le résultat est très satisfaisant. Il permet d'avoir une trésorerie élevée et un fonctionnement aisé pour le paiement des factures avant le versement de la subvention annuelle de la collectivité.

Les autres ratios n'appellent pas de commentaire particulier.

Une enseignante demande d'où viennent les réserves de l'établissement ? M. Paumard explique que ce sont les économies réalisées depuis l'ouverture l'établissement et qui ont permis des excédents, générant ainsi un fonds de roulement permettant une souplesse de fonctionnement appréciable sur un plan financier.

Adoption du compte financier

Votants : 20	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 4

Affectation de résultat

Votants : 20	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 3

6. Don Mécénat

M. Paumard propose au vote un don de 700€ pour le Mécénat qui permettra d'aider des étudiants ECS pour se présenter aux différents concours.

Votants : 20 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 1

Mme Bertin-Roche clôture la séance avec le bilan COVID au sein de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme BERTIN-ROCHE lève la séance à 19h20

La Proviseure : Pascale BERTIN-ROCHE	La Secrétaire de Séance : Laëtitia CABANE

RAPPORT SUR

LE COMPTE FINANCIER

EXERCICE 2020

Définition et contenu

Le rapport sur le compte financier est constitué deux parties : le compte-rendu de gestion présenté par l'ordonnateur et le compte financier et l'analyse financière présentés par l'agent comptable.

Le compte-rendu de gestion, qui fait donc partie intégrante du compte financier, est rédigé et présenté par l'ordonnateur :

- il explique les différences entre le budget initial, les modifications budgétaires intervenues et le niveau réel des opérations de recettes et de dépenses pour chaque service.
- il rend compte de l'utilisation des subventions spécifiques accordées par l'Etat et la collectivité.
- il justifie l'utilisation des subventions utilisables sous conditions d'emplois. Il renseigne sur toutes les dépenses significatives de l'établissement, par exemple sur l'évolution des dépenses pédagogiques, des aides à caractère social, des dépenses de viabilisation, sur l'évolution des financements en croisant ces informations avec l'évolution des structures et du nombre d'élèves.

Le compte financier, avec l'analyse financière, est présenté par l'agent comptable qui explique les différents indicateurs financiers. L'analyse des données financières s'effectue à partir du résultat, de la capacité d'autofinancement ainsi que des divers indicateurs affichés à la pièce 14 du compte financier et de leur évolution.

Présentation :

Né de la partition du lycée DAVID D'ANGERS en 1981, devenu autonome en 1982, le lycée d'Etat du Lac de Maine décide de son patronyme en 1983 : il sera le lycée Henri BERGSON. Sa conception a donné lieu à une consultation des professeurs par l'architecte Yona FRIEDMAN qui en a élaboré les plans à partir de ces remarques.

A la rentrée 2020, le lycée comptait plus de 1 200 élèves pour environ 180 adultes. La capacité maximale théorique de l'établissement est de 1 329 élèves.

Les formations dispensées portent d'une part, sur le secondaire – de la seconde à la terminale – et d'autre part, sur le post bac avec les classes préparatoires (CPGE). Les résultats aux examens sont très satisfaisants et la notoriété du lycée est réelle sur la ville d'Angers.

Le lycée est dirigé par une proviseure, assistée d'une proviseure adjointe, d'un adjoint-gestionnaire, de trois CPE et de huit personnels administratifs et de santé.

Les ressources humaines :

L'équipe d'intendance est composée de :

- Un APAENES
- Un poste de SAENES
- Deux postes et demi d'ADJAENES

L'équipe d'agents est composée de :

- 28 ATT (agents territoriaux de la Région des Pays de la Loire)
- 4 personnels de laboratoire (personnel d'Etat)

La situation patrimoniale :

L'établissement est installé dans un parc de 3,5 hectares, avec des espaces intérieurs clairs et aérés contribuant à rendre les études sereines et un climat apaisé.
Les rénovations et restructurations sont menées par la Région, propriétaire des bâtiments. En 2016-2017, un chantier de plusieurs millions d'euros a permis la rénovation du bâtiment externat (changement des huisseries) et la réfection de toutes les façades en améliorant les normes d'isolation. Le pôle sciences a également été restructuré (agrandissement, réfection des salles), afin de renforcer l'ambition scientifique du lycée. Enfin, deux salles de devoirs, d'une capacité totale de 140 places, ont également été créées.

Pour les équipements, la Région intervient par le PAREO, mais l'établissement participe également par des prélèvements sur fonds de roulement pour l'acquisition de matériels (Sur l'exercice 2020, un montant de 1 250,00 € a été prélevé pour l'acquisition d'une chambre froide positive, qui n'a pas été achetée au vu du contexte lié au COVID).

Par ailleurs, les contacts avec la Région, collectivité de rattachement, sont réguliers et aisés ce qui permet des échanges constructifs.

Les conditions de fonctionnement : gestion matérielle et financière

Jusqu'en juin 2018, l'ensemble des bâtiments était chauffé au gaz. Depuis juillet 2018, le lycée est raccordé au réseau de chaleur de Belle-Beille (chauffage essentiellement au bois, avec des copeaux issus des déchets de forêts et de scieries locales et au gaz). Après une année de fonctionnement « normal » et une année de fonctionnement « particulière, il apparait que le montant de ce mode de chauffage est plus onéreux que le chauffage au gaz, précédemment utilisé.

La situation particulière de l'exercice 2020 due au COVID 19

La pandémie provoquée par la COVID 19 a impacté significativement le fonctionnement du lycée, tant sur un plan pédagogique que financier.

Sur un plan financier, le budget voté en novembre 2019 a subi des écarts importants et non prévisibles entre les prévisions et la réalisation, notamment sur les recettes du SRH (service de restauration et d'hébergement). En effet, ce service a été à l'arrêt du 12 mars au 2 juin et en faible activité jusqu'aux vacances d'été. Au retour des vacances de la Toussaint et jusqu'au départ des vacances de Noël, le SRH a fonctionné au ralenti, puisque l'enseignement dispensé aux élèves était alterné, afin de respecter le protocole sanitaire.

Sur l'ensemble de l'exercice 2020, l'écart entre la prévision et la réalisation de recettes du SRH s'élève à – 269 690,47 €. Ce déficit de recettes a impacté de près de 70 000,00 € les charges de fonctionnement du SRH mais également la contribution au service ALO.

Les dépenses liées directement au COVID 19

Matériels : Distributeurs inox de gel hydroalcoolique Plexis (secrétariat, Vie scolaire, CPE)	 2 160,00 € 2 600,10 €
Equipements : Visières, masques, gants, poubelles, panières à linge, housse à clavier, contenants serviettes 2 plis, draps ouate	5 803,28 €
Produits : Gel hydroalcolique Produits bactéricide et virucide	 4 475,15 € 811,56 €
TOTAL	**15 850,09 €**

Les dépenses totales relatives aux produits d'entretien (ALO et SRH) s'élèvent à 33 491,82 €. Les dépenses liées au COVID représentent donc 47,33 % des dépenses totales des produits d'entretien.

Par comparaison, le montant pour les dépenses totales des produits d'entretien :

- Année 2016 : 26 779,11 €
- Année 2017 : 24 890,62 €
- Année 2018 : 30 439,58 €
- Année 2019 : 25 860,91 €

Lors du conseil d'administration du 17 septembre 2020, un point d'information avait été effectué aux membres du CA pour évoquer la situation financière du lycée, liée au COVID 19. Il avait été indiqué que « les achats liés aux COVID seraient effectués, les dépenses liées au fonctionnement du lycée, notamment ce qui concerne la sécurité, seraient également réalisées. Les autres dépenses seraient effectuées au cas par cas ».

Les dépenses liées à l'entretien des réseaux et curage :

Après le déconfinement en juin 2020 puis au retour des vacances d'été, le lycée a du faire intervenir, à plusieurs reprises, une société pour déboucher le réseau d'eaux usées dans le vide sanitaire. En effet, il semble que la période de confinement et la faible utilisation des sanitaires a favorisé un « assèchement » du réseau et la formation de blocs de calcaire. Cette situation a amené plusieurs obstructions des canalisations qui a nécessité différentes interventions de curage pour un coût de 7 092,54 € auquel s'ajoute l'entretien du bac à graisse en restauration, soit un montant total de 7 865,75 €.

La viabilisation :

La consommation globale pour la viabilisation en 2020 a été inférieure de - 30 864,51 € par rapport à 2019. La période de confinement totale de mi-mars jusqu'à début juin, puis de déconfinement avec une activité réduite de juin au départ de vacances en juillet et enfin, de confinement partiel pour la période de novembre à décembre a impacté significativement le domaine « viabilisation » par une moindre consommation, notamment pour l'électricité. La non-ouverture du samedi matin pour le post-bac a permis également des économies substantielles.

	Consommation 2019	Consommation 2020	Différence 2019/2020
Electricité	69 240,95 €	54 743,67 €	-14 497,28 €
Eau	21 834,63 €	17 127,40 €	-4 707,23 €
Gaz	20 225,67 €	15 506,85 €	-4 718,82 €
Réseau de chaleur	78 170,90 €	71 229,72 €	-6 941,18 €
Total	**189 472,15 €**	**158 607,64 €**	**-30 864,51 €**

Le service de restauration et d'hébergement (SRH)

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
	Budget initial	**Réalisé**	**Différence**		**Budget initial**	**Réalisé**	**Différence**
Crédit nourriture	379 161,11 €	205 397,85 €	-173 763,26 €	Demi-pension	380 972,00 €	265 115,60 €	-115 856,40 €
Achats	22 330,00 €	24 859,55 €	2 529,55 €	Forfait internat	315 978,00 €	187 149,45 €	-128 828,55 €
Fonctionnement	58 710,44 €	61 855,18 €	3 144,74 €	Forfait internes hébergés	23 826,00 €	12 366,51 €	-11 459,49 €
FARPI/FCSH	171 184,30 €	110 349,99 €	-60 834,31 €	Repas commensaux	32 189,85 €	19 773,82 €	-12 416,03 €
Contribution ALO	125 100,00 €	82 780,17 €	-42 319,83 €	Repas exceptionnel	300,00 €	650,00 €	350,00 €
Frais bancaires	2 100,00 €	1 079,59 €	-1 020,41 €	Repas occasionnel	5 320,00 €	2 982,00 €	-2 338,00 €
Diminution stock		3 282,45 €	3 282,45 €	Diverses recettes		858,00 €	1 508,00 €
Total	**758 585,85 €**	**489 604,78 €**	**-268 981,07 €**		**758 585,85 €**	**488 895,38 €**	**-269 040,47 €**

Le SRH est le service qui a été le plus impacté par la COVID 19 : pas de restauration ni d'internat pendant le confinement, puis très peu d'élèves et de commensaux en juin. A la rentrée de septembre, Le lycée a retrouvé un fonctionnement normal. Après les vacances de la Toussaint jusqu'en décembre, le fonctionnement a été de nouveau perturbé, suite au deuxième confinement et des règles sanitaires plus strictes, recommandées par le ministère de l'Education nationale.

Les recettes étant nettement inférieures aux prévisions, les dépenses ont été également fortement réduites, notamment la participation aux charges communes pour le service Administration et logistique (ALO) pour – 42 319,93 €.

Le compte-rendu de gestion :

Les crédits ouverts (dépenses) - budget + décisions budgétaires modificatives (DBM) - s'élèvent à 1 207 690,18 euros pour des prévisions de recettes - budget + DBM - de 1 183 958,15 euros, soit une différence de 23 732,03 €. Cette différence s'explique par des prélèvements sur fonds de roulements de 11 250,00 euros, des amortissements réels pour 9 199,58 euros et une diminution du stock de denrées alimentaires pour 3 282,45 €.

EXECUTION DU BUDGET A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020								
SERVICE	CHARGES NETTES				PRODUITS NETS			
	Budget + DBM 2020	Dépenses nettes 2020	Reliquats disponibles	Taux de réalisation	Budget + DBM 2020	Recettes nette 2020	Reliquats disponibles	Taux de réalisation
AP	230 628,83 €	184 706,31 €	45 922,52 €	80,09%	220 628,83 €	197 990,33 €	22 638,50 €	89,74%
VE	11 323,75 €	3 910,50 €	7 413,25 €	34,53%	11 323,75 €	3 910,50 €	7 413,25 €	34,53%
ALO	334 309,77 €	308 815,08 €	25 494,69 €	92,37%	325 110,19 €	284 519,96 €	40 590,23 €	87,51%
SRH	492 177,83 €	489 604,78 €	2 573,05 €	99,48%	488 895,38 €	488 895,38 €	0,00 €	100,00%
SBN	138 000,00 €	136 667,66 €	1 332,34 €	99,03%	138 000,00 €	136 667,66 €	1 332,34 €	99,03%
OPC	1 250,00 €		1 250,00 €	0,00%				
Totaux	1 207 690,18 €	1 123 704,33 €	83 985,85 €	93,05%	1 183 958,15 €	1 111 983,83 €	71 974,32 €	93,92%

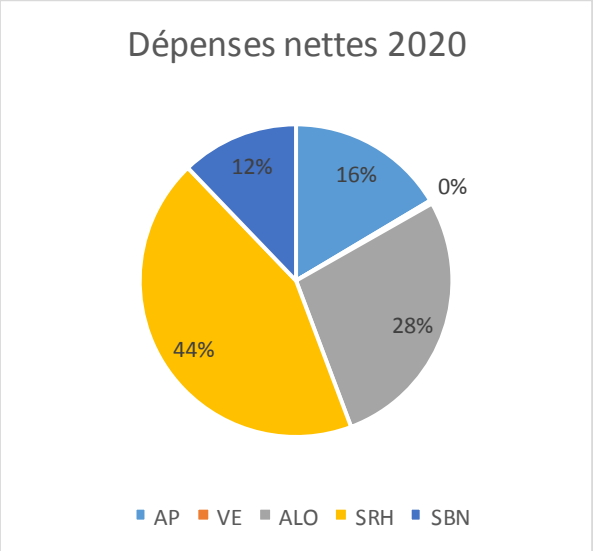

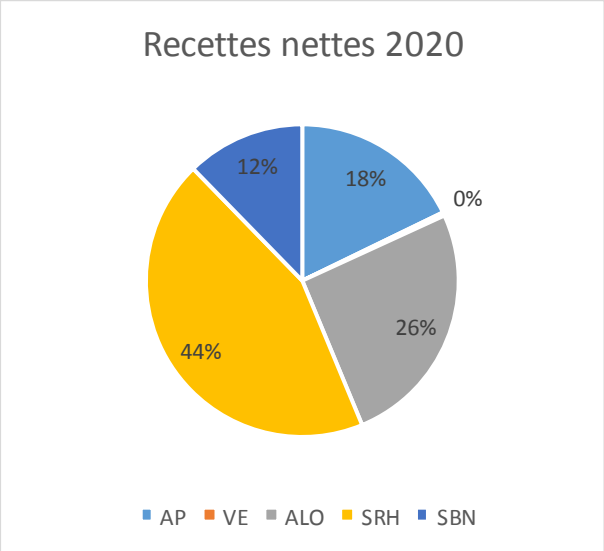

Bilan par service – Dépenses :

Le service général :

Service Activités pédagogiques (AP)

Les dépenses réalisées nettes s'élèvent à 184 706,31 € pour une ouverture de crédits au budget initial + DBM de 230 628,83 €.

Les principales dépenses pédagogiques par domaine :

- Achats : 110 739,43 € dont manuels scolaires : 67 132,45 € (Financement établissement : 7 773,62 € / Financement Région : 59 358,83 €) - CDI et autres abonnements : 11 735,77 € (CDI : 9 765,43 €) – enseignement scientifique : 13 638,44 € - enseignement : 9 341,27 € - crédits éducatifs d'autonomie : 5 930,21 €
- Voyages : 31 570,23 € dont Pologne : 23 546,51 € - Paris : 4 425,00 € - Angoulême : 810,00 €
- Sorties : 335,00 € pour le festival « Premiers Plans »
- Fonctionnement : 36 163,85 € dont équipements sportifs : 23 7148,68 € - reprographie : 12 424,97 €
- Projets divers : 205,60 € pour le projet « Ruches »
- Services divers : 5 692,20 € dont droits de reprographie : 1 993,20 € - TOEIC : 1 995,00 € - licences logiciels : 1 704,00 €

Commentaires :

Les dépenses liées aux manuels scolaires, financées par une subvention de la Région et par le lycée sont élevées suite au changement de manuels lié à la réforme du lycée. Un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 10 000,00 € a été nécessaire pour satisfaire les différentes demandes des enseignants.

Les voyages : seuls les voyages en Pologne, à Angoulême et Paris ont pu être réalisés. Pour ceux de Lyon (Grand prix lycéen des compositeurs) prévu en avril et Amsterdam prévu en mars, le confinement a interdit ces voyages. S'ils n'ont pas pu être réalisés, les règlements ont été néanmoins effectués aux prestataires. Pour le voyage à Lyon, un bon d'avoir valable 18 mois d'un montant de 9 278,94 €, a été accordé au lycée. En cas de non-utilisation, cette somme sera remboursée. Pour Amsterdam, c'est une perte sèche d'un montant de 2 788,72 €, puisqu'il n'y a pas eu d'assurance annulation de souscrite.

Le montant restant disponible à la fin de l'exercice s'élève à 45 922,52 € dont différentes matières disciplinaires : 25 569,40 € - voyages : 18 803,77 € - projets divers pour les ruches et le jardinage : 944,40 €.

La part des dépenses « Activités pédagogiques » représente 37,13 % des dépenses totales du service général (43,04 % en 2019, 39,37 % en 2018 et 37,97 % en 2017).

Service Vie de l'élève (VE)

Les dépenses réalisées nettes s'élèvent à 3 910,50 € pour une ouverture de crédits au budget initial + DBM de 11 323,75 €.
Les dépenses réalisées par domaine :

- Aides sociales : 3 910,50 € dont Fonds social Etat : 2 063,72 € - Fonds social Région : 1 846,78 €

Commentaires :

Les dépenses de fonds social 2020 s'élèvent à 3 910,50 €. Par rapport à 2019 (7 512,45 €), 2018 (7 799,44 €) et 2017 (7 886,38 €), ces dépenses ont été moindres puisque les demandes, tant pour l'aide à la restauration que pour les voyages, ont été nettement moins importantes que les exercices précédents.

Le montant restant disponible à la fin de l'exercice s'élève à 7 413,25 € dont aides sociales qui regroupent les fonds sociaux, l'internat d'excellence et le parcours d'excellence pour 6 413,25 € - projet établissement pour 500,00 € - vie lycéenne pour 500,00 €.

La part des dépenses « Vie de l'élève » représente 0,8 % des dépenses totales du service général (1,32% en 2019, 1,34% en 2018 et 1,86 % en 2017). Le pourcentage de dépenses du service VE est faible par rapport aux dépenses totales mais c'est un service essentiel pour les élèves et les étudiants par l'apport des aides effectuées.

Service Administration et logistiques (ALO)

Les dépenses réalisées nettes s'élèvent à 308 815,08 € pour une ouverture de crédits au budget initial + DBM de 334 309,77 €.

Les principales dépenses réalisées par domaine :

- Achats : 31 836,22 € dont fournitures administratives : 8 211,96 € - produits entretien : 18 058,56 € y compris COVID 19 - vêtements professionnels : 1 791,41 € - infirmerie : 1 622,64 € - carburant : 1 024,35 €
- Fonctionnement : 92 000,37 € dont contrats : 24 252,53 € - entretien matériel : 7 090,27 € - petites fournitures : 19 852,26 € – espaces verts Région : 15 342,00 € - espaces verts lycée : 3 589,00 € - reprographie : 4 895,63 €- entretien véhicules : 929,42 € - Travaux : 16 041,26 €
- Services divers : 15 596,08 € dont téléphone : 7 311,81 € - affranchissements : 7 163,05 €
- Opérations spécifiques (amortissements) : 10 774,77 € dont : amortissements réels : 9 199,58 € - amortissements neutralisés : 1 575,19 €
- Viabilisation : 158 607,64 € soit 51,36 % (53,96 % en 2019 - 46,70 % en 2018 et 45,40 % en 2017) des dépenses ALO. La dépense liée au réseau de chaleur de Belle-Beille pour le chauffage est de 71 229,72 €. La dépense d'électricité s'élève à 54 743,67 € - le gaz à 15 506,85 € et l'eau à 17 127,40 €.

Commentaires :

Le montant restant disponible à la fin de l'exercice s'élève à 25 494,69 € dont 24 892,36 € pour la viabilisation. En effet, un montant de 183 500,00 € a été ouvert au budget initial pour une consommation finale de 158 607,64 €. Traditionnellement, le service ALO est le plus difficile à

maîtriser : les dépenses de viabilisation sont peu prévisibles (pas de maîtrise sur les aléas climatiques) et peuvent impacter lourdement le budget, les réparations doivent être effectuées pour que la sécurité soit assurée et l'entretien courant doit être réalisé afin de maintenir un bon état de fonctionnement et un cadre de vie agréable. Par ailleurs, le passage au réseau de chaleur pour le chauffage présente un surcoût d'environ 30 000,00 €, dû à l'abonnement au réseau de chaleur. Pour l'exercice 2020, le chauffage a été coupé tôt (fin mars) et le confinement a permis une moindre consommation. Par contre, la consommation de fin d'année civile (novembre et décembre) pour le chauffage urbain a été identique, voire légèrement supérieure à celle de l'année 2019, malgré la fermeture du vendredi soir et du samedi matin. La nécessité d'aérer les locaux a probablement induit une déperdition de chaleur.

La part des dépenses « Administration et logistique » représente 62,08 % des dépenses totales du service général (56,63 % en 2019 - 59,29% en 2018 et 60,17 % en 2017).

Les services spéciaux :

Service Restauration et Hébergement (SRH)

Le SRH représente 43,57% du budget total (51,26% en 2019 - 50,45 €% et 49,69 % en 2017), hors opérations en capital. Il convient d'être particulièrement attentif à ce service, car toute dérive financière devient problématique. . Par rapport au budget initial, la dépense prévisionnelle s'élevait à 785 585,85 €, la dépense réelle est de 489 604,78 €, soit – 268 981,07 €.

La politique d'achat, la chasse au gaspillage et l'énorme investissement du personnel de restauration permet d'avoir à ce jour, de proposer une belle qualité de restauration reconnue par tous.

Phase budgétaire :

Les dépenses réalisées nettes s'élèvent à 489 604,78 € pour une ouverture de crédits de 488 895,38 €.
Les principales dépenses réalisées par domaine :

- Achats : 230 257,40 dont achat de denrées : 205 397,85 € - produits d'entretien : 15 433,26 € - consommables (serviettes et vaisselle cassée) : 7 021,52 € - vêtements professionnels : 1 491,42 € -
- Fonctionnement : 61 855,18 € dont contrats : 36 595,91 € - entretien réparations : 15 466,39 € - petites fournitures entretien : 3 571,33 € - travaux : 5 934,66 €
- Reversements : 193 130,16 € dont contribution aux charges de rémunération des personnels de restauration (FARPI Région) : 104 542,10 € - FSCH (Région) : 5 807,89 € - contribution du SRH à ALO : 82 780,17 €
- Services divers : 1 079,59 € pour les frais bancaires (coût du paiement en ligne)
- Variation des stocks : la diminution du stock alimentaire s'élève à 3 282,45 €

Commentaires :
L'achat de denrées représente 41,95% € du montant du service SRH. Pour 2020, ce service a dû faire face à un fonctionnement particulier : bien qu'ayant été fermé ou très peu actif de mi-mars à début juillet, l'entretien nécessaire au bon fonctionnement a dû être réalisé (nettoyage des hottes, des chambres froides, des plaques de cuisson, des fours, bac à graisse).

Service des bourses nationales (SBN)

Les dépenses réalisées nettes s'élèvent à 136 667,66 € pour une ouverture de crédits de 138 000,00 €.

Commentaires :
Le nombre d'élèves boursiers pour 2020 s'élève à 133 (151 en 2019 - 142 en 2018 - 145 en 2017).

Opérations en capital :

Pour 2020, aucune dépense en capital (bien d'une valeur supérieur à 800,00 € HT) n'a été réalisée.

Bilan par service – Recettes :

Le service général :

Service Activités pédagogiques (AP)

Les recettes réalisées nettes s'élèvent à 197 990,33 € pour une prévision de recettes au budget initial + DBM de 220 628,83 €.

Les principales recettes :

- Collectivité Région : 137 989,04 € dont dotation de fonctionnement pour 72 700,00 € et dotations sur crédits affectés pour 65 289,04 € (59 358,83 € pour les manuels scolaires et 5 930,21 € pour les crédits éducatifs d'autonomie)
- Autre organisme : 5 095,61 €
- Etat : 2 598,78 €
- Contributions des participants (voyages, reprographie, examen TOEIC) : 32 557,00 €
- Taxe d'apprentissage : 18 000,00 €
- Dons : 1 370,00 €
- Vente miel : 179,00 €

Le montant non recouvré s'élève à 22 638,50 € dont 18 652,00€ pour les voyages. A noter que le voyage à Lyon n'a pas pu se dérouler, suite au COVID. Néanmoins, un bon d'avoir valable 18 mois (soit jusqu'en octobre 2021) a été attribué par le voyagiste pour un montant de 9 278,94 €.

La part des recettes « Activités pédagogiques » représente 40,70% (43,84% en 2019 - 38,13 % en 2018 et 39,36 % en 2017) des recettes totales du service général.

Service Vie de l'élève (VE)

Les recettes réalisées nettes s'élèvent à 3 910,50 € pour une prévision de recettes au budget initial + DBM de 11 323,75 €.

Les recettes réalisées :

- Etat : 2 063,72 €

- Région : 1 846,78 €

Le montant non recouvré s'élève à 7 413,25 € dont 4 659,37 € pour les crédits d'Etat et 1 753,88 € pour la Région.

La part des recettes « Vie de l'élève » représente 0,80 % (1,27 % en 2019 - 1,37 en 2018 et 1,86 % en 2017) des recettes totales du service général.

Service Administration et logistiques (ALO)

Les recettes réalisées nettes s'élèvent à 284 519,96 € pour une prévision de recettes au budget initial + DBM de 325 110,19 €.

Les principales recettes :

- Contribution du SRH : 82 780,17 € (contribution aux charges communes)
- Dotation de fonctionnement « Région » : 195 335 € dont 179 993,00 € pour la dotation de fonctionnement et 15 342,00 € pour les espaces verts
- Opérations spécifiques – amortissements : 1 575,19 € (amortissements neutralisés)
- Diverses recettes : 4 829,60 € (Locations diverses, contributions au groupement comptable)

La moins-value de recettes s'élève à 40 590,23 € (Pour mémoire, la moins-value de la participation du SRH pour les charges communes s'élève à 42 319,83€).

La part des recettes « Administration et logistique » représente 58,49 % (54,54% en 2019 - 60,50% en 2018 et 59,86 % en 2017) des recettes totales du service général.

Les services spéciaux :

Service Restauration et Hébergement (SRH)

Les recettes réalisées nettes s'élèvent à 488 895,38 € pour une prévision de recettes au budget initial + DBM de 758 585,85 €.

Les recettes réalisées sont nettement inférieures aux recettes prévisionnelles (budget initial 2020 : 758 585,85 €), contrairement aux exercices précédents où les prévisions de recettes étaient respectées, voire dépassées. La qualité de la restauration est reconnue, ce qui induit habituellement une forte fréquentation. La capacité contrainte de la salle de restauration, avec la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique, n'a pas permis d'accueillir le nombre habituel des élèves, étudiants et commensaux.

La part des recettes « Service de Restauration et d'Hébergement » représente 43,97 % des recettes totales du budget (50,30% en 2019 - 51,41 % en 2018 et 51,10 % en 2017).

Service des Bourses nationales (SBN)

Les recettes réalisées nettes s'élèvent à 136 667,66 € pour une ouverture de crédits de 138 000,00 €. Les recettes sont versées par l'Etat et correspondent aux bourses versées aux familles.

Collectivité : Région des pays de la Loire

Le personnel (hors budget)

Etat des emplois par fonction Région des Pays de la Loire Données 2019		
Fonction	**Effectif ETP**	**Masse salariale (prévisionnelle)**
Accueil	3	110 400,00 €
Assistant informatique	1	36 800,00 €
Entretien	13	478 400,00 €
Maintenance	3	110 400,00 €
Restauration	6	229 900,00 €
Total	**26**	**965 900,00 €**

Le PAREO

La Région est intervenue dans l'équipement pour :

- La restauration (un four électrique – une vitrine réfrigérée)
- Le service général (deux autolaveuses – deux chariots de ménage)
- L'enseignement (mobilier de classe, équipement informatique)

ETAT

Le personnel (hors budget)

Etat des emplois par fonctions - ETAT- Données 2018		
Catégorie	**Effectifs ETP**	**Masse salariale**
Fonction encadrement, administration et finances		
A	2,92	321 177,31 €
B	3,85	212 581,26 €
C	6,55	262 931,65 €
Total	13,32	796 690,22 €
Fonction éducation santé		
A	4	291 649,36 €
B	1	46 115,90 €
	1,45	36 480,11 €
Total	6,45	374 245,37 €
Fonction enseignement		
A	92,99	8 312 950,27 €
C	3,33	47 971,89 €
	0,17	871,25 €
Total	96,49	8 361 793,41 €
Total général	**116,26**	**9 532 729,00 €**

La Proviseure

P. Roche

Le gestionnaire

A. Paumard

Le compte financier – Analyse financière

Le lycée Henri Bergson, siège du groupement comptable, est situé dans le quartier de Belle Beille à Angers. Une convention de groupement comptable régit les relations entre l'agence comptable et les établissements rattachés.

Le groupement comptable est composé du lycée Henri Bergson et de six établissements, suite au rattachement du collège Molière de Beaufort en Anjou, le 24 août 2019, après la dissolution du groupement comptable du lycée de Narcé – Loire Authion.

Le groupement comptable est composé d'un agent comptable et de deux techniciennes comptables. Le service gestion est composé de deux agents : un agent chargé de la comptabilité budgétaire et un agent, à mi-temps, chargée du suivi financier de la restauration, soit pour le service Intendance un total de 4,5 agents.

Exécution budgétaire :

La section de fonctionnement qui regroupe les trois services généraux AP (activités pédagogiques), VE (vie de l'élève), ALO (administration et logistique) et les deux services spéciaux SRH (service de restauration et d'hébergement), SBN (service des bourses nationales) présente un **résultat négatif de - 11 720,50€**.
Par ailleurs, ce résultat doit être corrigé pour prendre en compte les opérations d'ordre (sans mouvement de trésorerie) qui concernent les amortissements, c'est-à-dire les écritures constatant la perte de valeur annuelle des biens immobilisés, retracés en opération en capital et inscrits en comptabilité patrimoniale de l'établissement. Les amortissements réels qui représentent la constatation de la perte de valeur des biens d'une valeur égale ou supérieure à 800,00 € HT acquis par l'établissement sur ses fonds propres au fil des années, donnent lieu à une écriture de dépense pour ordre qui affecte le résultat de la section de fonctionnement mais pas le fonds de roulement car cette somme vient seulement en diminution des réserves immobilisées.
Pour 2020, le montant des amortissements réels s'élève à 9 199,58 €, ce qui démontre une politique d'investissements dynamique de la part de l'établissement.

Le résultat corrigé de la section de fonctionnement prenant en compte les amortissements réels porte **l'insuffisance d'autofinancement à – 2 520,92 €.** Cette CAF traduit l'excédent des ressources internes dégagé par l'activité de l'établissement.

Résultat de l'exercice 2020

DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE				
1ère section	**Fonctionnement**	**Charges**	**Recettes**	**Résultat de gestion**
	Administration et logistique	308 815,08 €	284 519,96 €	- 24 295,12 €
	Activités pédagogiques	184 706,31 €	197 990,33 €	13 284,02 €
	Vie de l'élève	3 910,50 €	3 910,50 €	- €
	Total service général	497 431,89 €	486 420,79 €	- 11 011,10 €
	Restauration	489 604,78 €	488 895,38 €	- 709,40 €
	Bourses nationales	136 667,66 €	136 667,66 €	- €
	Total services spéciaux	626 272,44 €	625 563,04 €	- 709,40 €
	Total section fonctionnement	**1 123 704,33 €**	**1 111 983,83 €**	**- 11 720,50 €**
2ème section	**Opérations en capital**			
	TOTAL GENERAL	**1 123 704,33 €**	**1 111 983,83 €**	

Commentaires :

Le résultat de l'exercice 2020 est déficitaire de – 11 720,50 €, c'est à dire que les dépenses nettes sont supérieures aux recettes nettes de la section de fonctionnement. Le service général est déficitaire de – 24 295,12 €. Le service SRH est déficitaire de – 709,40 €, le service des bourses est à l'équilibre.

Insuffisance d'autofinancement de l'exercice 2020

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		
Résultat prévisionnel de gestion	**-**	**11 720,50 €**
Amortissements réels		9 199,58 €
Capacité d'autofinancement de	**-**	**2 520,92 €**

Le déficit monétaire dégagé par les opérations de gestion (hors amortissements réels) est donc de - 2 520,92 €

Le fonds de roulement :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Fonds de roulement	**186 168,54 €**	**232 368,63 €**	**234 050,64 €**	**232 692,64 €**	**230 171,72 €**

Le fonds de roulement de l'établissement, après une évolution entre 2016 et 2017, est relativement stable depuis 2017. Il diminue légèrement en 2020, mais le montant disponible peut permettre de financer des nouveaux équipements et de faire face à des imprévus (réparations, petits travaux, surcoût de viabilisation).

Les jours de fonds de roulement :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Jours de FdR	**49**	**60**	**59**	**58**	**74**

Les jours de FDR sont de 74 jours. Cet indicateur renseigne le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie extérieure.

Le calcul est le suivant :

$$\frac{\text{Fonds de roulement} \quad X\ 360}{\text{Charges d'exploitation}}$$

Pour 2020, le nombre de jours de FdR est en forte augmentation : le montant des dépenses d'exploitation sont nettement inférieures par rapport aux exercices précédents, bien que celui du FdR soit sensiblement le même, ce qui modifie nettement le ratio.

	Montant	Fonds de roulement	Jours de fonctionnement
Charges d'exploitation 2020	**1 112 929,56 €**	**230 171,12 €**	**74**
Charges d'exploitation 2019	**1 458 711,42 €**	**232 692,64 €**	**58**
Charges d'exploitation 2018	**1 423 981,33 €**	**234 050,64 €**	**59**
Charges d'exploitation 2017	**1 404 706,17 €**	**232 368,63 €**	**60**
Charges d'exploitation 2016	**1 357 837,87 €**	**186 165,54 €**	**49**

Le besoin en fonds de roulement :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
BFdR	**- 79 578,36 €**	**- 91 951,08 €**	**- 89 024,71 €**	**- 86 923,98 €**	**- 135 850,49 €**

Le BFdR est constamment négatif depuis plusieurs exercices, c'est à dire que les dettes (reliquats de subventions, avances) sont supérieures au montant des créances et des stocks de l'établissement. Cette situation permet d'avoir un niveau de trésorerie confortable, puisque le BFdR mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement. Au 31/12/2020, les « dettes » de l'établissement s'élevaient à 191 422,93, les créances et les stocks de denrées à 55 572,44 €

La trésorerie :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Trésorerie	**265 746,40 €**	**324 319,71 €**	**323 076,35 €**	**319 616,62 €**	**366 022,21 €**

Compte tenu du besoin en fonds de roulement négatif et du niveau du fonds de roulement satisfaisant, la trésorerie permet de faire face, sans difficulté, au paiement des factures, avant le versement de la DACF (dotation annuelle des crédits de fonctionnement).

Les jours de trésorerie :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Jours de trésorerie	**70**	**83**	**82**	**79**	**118**

Les jours de trésorerie ont la même signification que les jours de fonds de roulement. Ils sont plus importants que les jours de fonds de roulement, lorsque le BFdR est négatif.

Le taux moyen de charges à payer (en pourcentage):

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Taux moyen de charges à payer (%)	**0,54**	**0,39**	**0,27**	**0,64**	**5,60**

Le taux est plus élevé que ceux des exercices précédents, puisque la facture du FARPI (Fonds d'aide à la rémunération du personnel d'internat de la Région) n'était pas parvenue avant le basculement comptable. La période d'inventaire (deux premières semaines de janvier) a permis le règlement de nombreuses factures de l'exercice 2020. Néanmoins, des factures, pour un montant 62 354,63 € ont dû être réglées par la méthode de l'extourne.

Le taux de non recouvrement (en pourcentage) :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	2020
Taux de non recouvrement (%)	7,61	2,21	7,66	2,01	1,84

Ce taux est dû au non-recouvrement sur les familles (créances de restauration) et d'autres établissements (Lycée Renoir pour l'internat, Institut Montéclair, Université).

Conclusion :

Par un niveau de fonds de roulement confortable, il a été possible d'effectuer un prélèvement sur le fonds de roulement pour un montant total de 10 000,00 € pour l'achat de manuels scolaires. Ce prélèvement a contribué à la diminution du fonds de roulement au 31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019, mais le déficit d'exploitation est principalement dû à la baisse de contribution du SRH au ALO.

Cette autonomie financière permet un fonctionnement satisfaisant et de répondre, pour partie, aux différentes demandes d'équipements, pour la pédagogie et le fonctionnement de l'établissement.

Concernant les réserves de l'établissement distinctes pour le service général et le service de restauration et d'hébergement, l'exercice 2019 avait permis un début de rééquilibrage. Au vu du contexte particulier de l'année 2020, il n'a pas été possible cette tendance.

L'agent comptable

A. Paumard

Quelques définitions :

Le résultat de l'exercice : il s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes et le total des dépenses nettes de la section de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement : elle s'obtient en ajoutant le montant des amortissements réels. C'est la différence entre les recettes « réelles » nettes et les dépenses « réelles » nettes de fonctionnement (réel : avec impact sur la trésorerie). Elle correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations de gestion de l'établissement.

Le fonds de roulement net global se calcule en ajoutant les différentes réserves disponibles et la valeur des stocks. Il représente la marge de manœuvre de l'établissement.

Le besoin en fonds de roulement (BFdR) représente la différence entre les créances et les dettes. Cette grandeur mesure le besoin de financement lié à l'activité de l'établissement. Le BFdR des EPLE est souvent négatif car la somme des dettes représentée essentiellement par les reliquats de subventions et avances est supérieure à celle des créances et la valeur des stocks.

La trésorerie est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Les jours de fonds de roulement renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie.

Les jours de trésorerie ont la même signification que les jours de fonds de roulement, ils sont plus importants que les jours de fonds de roulement, lorsque le besoin en fonds de roulement est négatif.

Le taux moyen de charges à payer renseigne le montant des charges à payer au regard du montant total des dépenses de l'établissement

Le taux moyen de recouvrement renseigne le montant des créances à recouvrer au regard des recettes générées par les ventes de produits et de prestations.